

## Nouvelle mobilisation pour la défense des lycéens étrangers menacés d'expulsion en Seine-Maritime

Un rassemblement pour la défense des lycéens étrangers menacés d'expulsion devant la préfecture de la Seine-Maritime ce mercredi après-midi. Ils sont une vingtaine de jeunes majeurs concernés rien que dans la Métropole rouennaise. Militants RESF, syndicats, enseignants se mobilisent.



Militants de RESF, enseignants, syndicats, lycéens se sont rassemblés devant la préfecture de la Seine-Maritime. © Radio France - Christine Wurtz

Ils s'appellent **Céline, Siwar, Jürgen, Esther ou Ouardia**. Ils sont lycéens dans l'agglomération rouennaise, vivent en France depuis plusieurs années souvent, et passent leurs examens de fin d'année, le bac pour certains dans quelques jours ou quelques semaines. Seulement voilà, ils vivent avec l'angoisse d'être renvoyés dans leur pays d'origine du jour au lendemain. Ils ont tous fait une demande de titre de séjour à leur majorité, et tous ont reçu pour réponse une OQTF, une obligation de quitter le territoire français. *"Des Céline, je n'en voyais pas avant"* confie Cécile Madeline, avocate spécialisée dans le droit des étrangers depuis 22 ans. Scolarisés depuis plusieurs années, parfaitement intégrés, ces jeunes étaient quasi systématiquement régularisés à leur majorité, grâce à la circulaire Valls notamment. Ce n'est plus le cas aujourd'hui. *"C'est une position*

*de principe, le préfet de la Seine-Maritime considère que tout étranger en situation irrégulière est un fraudeur" résume Cécile Madeline.*

Céline a 20 ans. Elle est algérienne, et vit chez sa soeur en France depuis 2015. La jeune fille est en Première au lycée Ferdinand Buisson d'Elbeuf et veut devenir pompier. Ses enseignants sont mobilisés pour la défendre. Céline est motivée, brillante, persévérante. Mais peu importe, selon Corinne Gobin, sa professeur d'EPS, *"ceux qui n'ont pas toutes les qualités de Céline ont aussi le droit à l'éducation"*. Des enseignants mobilisés comme jamais pour leur élèves depuis qu'ils connaissent leur situation. Manifestations, pétitions. Corinne est d'ailleurs la marraine républicaine de Céline.

Parmi ces situations ubuesques, il y a celle de Dulce. Dulce a 33 ans, elle est mexicaine et vit en Seine-Maritime depuis huit ans. Titulaire d'un Master obtenu en France, elle a enseigné l'espagnol comme vacataire dans 9 établissements du département avant de recevoir une OQTF l'an dernier. Un choc pour la jeune femme.

▮ *"Ce sentiment d'être méprisée, c'est dur"*

Ecoutez le témoignage de Dulce, au micro de Christine Wurtz

## **Deux tiers des décisions du préfet de la Seine-Maritime jugées illégales**

Des dossiers comme celui de Dulce ou de Céline, Cécile Madeline en plaide des dizaines chaque semaine devant le tribunal administratif de Rouen. Les associations comme RESF, réseau éducation sans frontières, les syndicats et les élus plus récemment se sont émus de cette situation particulière à la Seine-Maritime. A la demande des élus, le préfet a fait parvenir des statistiques que n'obtenaient pas les avocats. *"66% des décisions du préfet, dans une catégorie particulière, ont été jugées illégales"* indique Maître Madeline. *"Un état de droit, c'est pas quand on prend deux tiers de décisions illégales"*.

Cécile Madeline, avocate spécialisée dans le droit des étrangers, au micro de Christine Wurtz.